

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE NICE  
18 avenue des fleurs  
CS 61039  
06050 NICE Cedex 1  
Téléphone : 04 89 97 86 00  
Télécopie :

Greffe ouvert du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h00

Ville de Grasse	N° 4507	
16 OCT. 2023	Info.	Instruct.
Destinataires		
Cabinet du Maire		
DGS		Nice, le 13/10/2023
DGST		
DGA RH		
DGA AEC		
DGA CEJSVA		
DGA AMENAGEMENT		
CAPG	✓	E23000034 / 06

*Aménagement*

Monsieur le maire  
GRASSE  
HOTEL DE VILLE  
DIRECTION GLE ADJ AMENAGEMENT  
SERVICE PLANIFICATION  
06131 GRASSE CEDEX

Dossier n° : E23000034 / 06  
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

**Objet :** Enquête publique sur le projet de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Grasse

Monsieur le maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Jacques LAVILLETTE, officier de police, en retraite, demeurant Le Montana B 10 petite avenue du Patrimoine, NICE (06100) (tel : 06 09 49 57 24 ; portable : 06 09 49 57 24) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Bernard BARRITAUULT (tel : 06 22 75 30 97) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris et, en application de l'article R.123-23 du code susmentionné, lorsqu'ils auront été déposés, un exemplaire du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sous le présent timbre en ajoutant la mention " désignation des commissaires enquêteurs ".

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,  
ou par délégation,

*A. BAAZIZ*  
A. BAAZIZ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

10/10/2023

N° E23000034 /06

La présidente du tribunal administratif

**Décision désignation commission ou commissaire du 10/10/2023**

Vu enregistrée le 02/10/2023, la lettre par laquelle Monsieur le maire de la commune de GRASSE demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*Enquête publique sur le projet de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Grasse ;*

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2023 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Monsieur Jacques LAVILLETTE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Monsieur Bernard BARRITAUT est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée à Monsieur le maire de la commune de GRASSE, à Monsieur Jacques LAVILLETTE et à Monsieur Bernard BARRITAUT.

Fait à Nice, le 10/10/2023

La présidente,



Marianne Pouget

Pour expédition conforme

P/le greffier en chef,

A. BAAZIZ

